

LE  
DON  
DE LA  
FOI,  
OU

SERMON sur les paroles de Saint  
Paul, dans son Epitre aux  
Ephesiens, Chap. 2.  
vers. 9.

L E  
D O N  
D E L A  
F O I,

Ou S E R M O N sur ces paroles de  
Saint Paul , dans son Epitre  
aux Ephesiens , Chap. 2.  
vers. 9.

*Par la foi ; & cela non point de vous , c'est  
le don de Dieu ; non point par œuvres ,  
afin que nul ve se glorifie.*



ES FRERES,

**O**N voit par quantité de circonstances remarquables que nôtre salut repond à nôtre ruine , & que Dieu a voulu qu'il y eût beaucoup de ressemblance entre nôtre releve-  
ment & nôtre chute. Un Adam nous avoit

Qq 2

per-

perdus , & c'est un second Adam qui nous sauve. Une femme seduite par l'Esprit malin nous avoit presenté le fruit de la mort ; & une femme remplie miraculeusement du Saint Esprit , est venuë nous apporter le fruit de la vie. Un arbre nous avoit fait pecher ; & c'est un arbre , celui de la croix , qui sert à nous racheter de nos pechez , & à expier nos crimes. Une forme visible & corporelle avoit servi d'organe au Demon pour nous ruïner ; & un corps sensible & palpable sert à Dieu pour nous retablir. Le Paradis terrestre avoit été le lieu de nôtre disgrâce ; & c'est dans l'Eglise , qui est le vrai Paradis de Dieu sur la terre , que nous retrouvons nôtre bonheur. Les Anges s'étoient postez à la porte d'Eden , pour nous en defendre l'entrée ; & ce sont ces Anges qui nous conduisent dans l'Eden celesté , & qui nous y portent entre leurs bras au sortir du monde. Mais sur tout cette convenance paroît en ce que comme l'homme se perdit en croyant à la parole du Diable , qui est le pere de mensonge ; aussi c'est proprement en croyant à la parole de Dieu , qui est le Pere de la verité , que nous regagnons le salut. De part & d'autre on voit la Foi pour le moyen de nôtre misere , & de nôtre felicité ; puis qu'en ajoutant foi à Satan nous devenames criminels , & c'est en ajoutant foi à celui qui est venu detruire les œuvres de cet ennemi , que nous devenons justes & innocens. C'est, Mes Freres, l'heureuse verité que

que Saint Paul nous annonce maintenant, lors qu'après avoir dit, que nous sommes sauvés par grace, il ajoute, *par la Foi; & cela non point de vous; c'est le don de Dieu; non point par les œuvres, afin que nul ne se glorifie.*

Dans notre action précédente nous vous remarquâmes, que ce Texte avoit deux parties distinctes; l'une est la source du salut, savoir la grace; l'autre est le canal, ou le moyen, par où ce salut coule en nous, & nous est communiqué, savoir la Foi, & non les œuvres. Nous vous expliquâmes dernièrement la première de ces deux parties, & nous vous montrâmes comment nous sommes sauvés par grace; il faut maintenant considérer la seconde. Descendons donc aujourd'hui de la source qui remonte jusques à l'éternité, dans le canal que nous rencontrons dans le tems, & qui suit le cours de notre vie en la terre; de la grace qui nous sauve venons à la Foi, par laquelle nous sommes sauvés. Voyons premièrement quelle est cette condition du salut, secondement quelle est sa cause & son origine. C'est qu'elle ne vient point de nous; mais de Dieu qui nous la donne. Et enfin quel est le but que Dieu s'y propose, c'est de nous ôter tout sujet de nous glorifier. *Nous sommes sauvés par la Foi; & cela non point de nous; c'est le don de Dieu; non par les œuvres, afin que nul ne se glorifie.*

Fideles, voici une matiere de la dernière importance. Il s'y agit de vôtre tout; car la

*Hab. 2.* Foi est le tout du Chretien, c'est son ame, c'est la vie. *Le juste vit de sa foi.* Si donc vous aimez la vie sainte & spirituelle, si vous y avez part, si vous desirez de l'entretenir, écoutez avec application & avec effort ce que Saint Paul nous veut apprendre de cette Foi. Et Dieu veuille qu'à mesure que son Apôtre, & nous après lui, vous en parlerons, lui-même la produise efficacement dans nos ames, pour être du nombre des croyans, à qui appartiennent les promesses de l'Évangile, & les fruits salutaires de la grace.

Pour entrer dans la consideration de la Foi, representez vous d'abord les deux alliances que Dieu a traitées avec les hommes; celle de la Loi, & celle de l'Évangile; l'une établie par le ministère de Moïse, qui en étoit le mediateur, l'autre par l'entremise du propre Fils de Dieu, qui en est le Moyenneur & le Pleige; l'une sur la montagne de Sinai, où s'en fit la publication solennelle; l'autre sur le mont de Sion, où le Saint Esprit descendit miraculeusement le jour de la Pentecôte, pour en faire la proclamation avec autant de langues, qu'il y avoit alors de nations sous le ciel. L'une qui s'adressoit particulièrement aux Israélites & à la posterité d'Abraham; l'autre qui regarde généralement tout le genre humain, & qui s'étend à tous les hommes de la terre. L'une qui promettoit pour récompense le pais de Canaan, avec ses douceurs & ses delices; l'autre qui promet le  
Ciel

Ciel avec toutes ses felicités & se gloirés.

Ces deux diverses alliances avoient aussi deux conditions extremement differentes; car celle de la Loi stipuloit les œuvres portées dans ses ordonnances, en criant, *fais ces choses & tu vivras*; où vous voyez que Dieu ne promet la vie qu'à condition de faire & de garder ses commandemens. Mais l'Evangile demande la Foi, en disant, *crdi & tu seras sauvé*, où vous voyez que Dieu propose le salut à condition seulement de croire. Et certes c'est très-convenablement que l'Éternel en a usé de la sorte; car la nature de ces deux alliances le requeroit necessairement ainsi. Dans celle de la Loi, il parloit à l'homme comme s'il eût encore été dans l'état où il l'avoit mis au commencement, lors qu'il étoit capable, par consequent, d'agir, de faire, & d'exécuter ses volontés: son but étant de le contraindre par ce moyen, de le forcer malgré lui, d'avouer qu'il n'étoit plus ce qu'il avoit été, qu'il étoit malheureusement dechu de son innocence, & tombé dans une funeste incapacité pour le bien. Mais dans celle de l'Evangile il regarde l'homme, comme étant dans ce miserable changement, dénué de toutes forces, & ne pouvant plus accomplir sa Loi. C'est pourquoi il ne l'oblige plus à faire, comme en étant incapable, mais seulement à recevoir sa grace, & le secours de son Dieu venant à son aide, à recevoir sa charité & son

assistance par le moyen de la Foi. C'est pour-  
 quoi vous voyez que nôtre Apôtre joint ici la  
 Foi à la grace, parce que c'est la condition  
 sous laquelle Dieu nous la promet dans sa  
 Nouvelle Alliance. Nous sommes, dit-il,  
 sauvés par grace, par la Foi.

En effet, c'est le langage de l'Évangile,  
 Ch. 3:16. Dieu, dit Saint Jean, a tant aimé le monde,  
 qu'il a donné son Fils unique, afin que quicon-  
 que croit en lui ne perisse point, mais qu'il ait  
 la vie éternelle. Et si tu crois dans ton cœur,  
 Rom. 10. 9. dit Saint Paul, que CHRIST est ressuscité  
 des morts, tu seras sauvé. Et s'adressant au  
 Act. 16: 31. Geolier de Philippes, il lui disoit, Croi au  
 Seigneur JESUS, & tu seras sauvé, toi & ta  
 maison. De là vient aussi que le Seigneur lui-  
 même exigeoit la Foi de tous ceux qui se pré-  
 sentoient à lui, pour avoir part à sa grace &  
 à ses faveurs. Matth. 9: 28. Croyez-vous, disoit-il aux  
 aveugles, qui le prioient de leur rendre la vuë,  
 croyez-vous que je puisse faire ces choses?  
 Marc 5: 36. Ne crain point, disoit-il, au Principal de la  
 Synagogue, dont la fille venoit d'expirer,  
 croi seulement & ta fille vivra. Et de même  
 parlant au père de ce pauvre-misérable, qui  
 étoit possédé d'un esprit sourd & muët, Si tu  
 crois, lui dit-il, toutes choses sont possibles  
 Ibid. 9: 23. au croyant. D'où vient encore, que sous  
 l'Évangile tout est attribué à la Foi. La doc-  
 trine du salut est apellée la parole de la Foi; la  
 justice que nous trouvons en J. CHRIST,  
 est qualifiée la justice de la Foi, & le service  
 de

de Dieu, l'obeïssance de la Foi; la pieté de l'homme, l'œuvre de la Foi; l'esprit de regeneration, l'esprit de la Foi; les Chrétiens, les domestiques de la Foi; la perfection du juste, l'unité de la Foi; le corps même de la Religion toute entière, l'analogie de la Foi. Enfin la Foi est l'ame de l'Évangile. Pourquoi? Parce que c'est la condition de cette bienheureuse alliance, & que nous sommes sauvés par grace, par la Foi.

Mais ce qu'il faut ici principalement remarquer, c'est que la Foi y est opposée aux œuvres. Nous sommes sauvés par grace, *par la Foi, & non par les œuvres.* Et de même souvent ailleurs dans l'Écriture, Où est le sujet de se vanter, disoit nôtre Apôtre? Il est exclus. Par quelle loi, est-ce par celle des œuvres? Non, mais par celle de la Foi, & nous concluons que l'homme est justifié par la Foi sans les œuvres de la Loi. A celui qui n'œuvre point, mais croit, sa Foi lui est alloüée à justice. Je voudrois bien entendre ceci de vous, disoit-il aux Galates, avez-vous reçu l'Esprit par les œuvres de la Loi, ou par la predication de la Foi. Comment direz-vous, comment opposer ensemble ces deux choses, qui bien loin d'être contraires sont parfaitement amies, & se plaisent tellement en la compagnie l'une de l'autre, qu'elles ne se quittent jamais dans l'homme fidele? L'une est la mere, & les autres sont les filles, qui en naissent & qui la suivent pas-à-pas; l'une est la source,

*Rom. 3: 27, 28.*

*Ibid. 4: 5.*



& les autres sont les ruisseaux qui en sortent. Et comment, la Foi exclurroit-elle les œuvres, puis qu'au contraire sans les œuvres la Foi est morte, comme n'ayant de vie que lors qu'elles sont jointes d'un lien indissoluble?

Il est vrai, Mes Freres, à l'égard de l'union la Foi & les œuvres s'accordent extrêmement bien. Elles sont inseparables; elles se tiennent comme la cause & l'effet, le tronc & les branches, l'arbre & son fruit. Aussi n'est-ce pas dans cette vue que l'Apôtre les oppose; mais c'est dans le droit de nous sauver; car ce droit est uniquement de la Foi, & point du tout des œuvres. Les œuvres & la Foi à cet égard sont dans une opposition formelle & entiere, parce qu'aux œuvres la recompense appartient comme une chose due & meritée, selon la remarque de Saint Paul, A celui qui œuvre, dit-il, le loyer ne lui est point alloüé pour grace, mais pour une chose due. Au contraire, à la Foi la recompense est une pure grace, sans merite, & sans aucune relation de dette.

*Rem.*  
4: 6.

Car c'est qu'il faut distinguer deux sortes de justice; l'une que nous operons, & que nous produisons nous-mêmes par nos vertus, par nos bonnes & saintes actions, par les exercices de nôtre devotion & de nôtre pieté; l'autre que J. CHRIST a operée, & produite pour nous par ses souffrances, par sa passion, par son sacrifice, & par la parfaite satisfaction qu'il

qu'il a renduë à son Pere. L'une est la justice des œuvres, l'autre est la justice de la Foi, parce que la Foi l'embrasse, & nous l'applique pour couvrir nos injustices, & nôtre indignité devant Dieu. Vous m'avouërez que ces deux justices sont évidemment opposées, en ce qui concerne la vertu de nous sauver. Car si Dieu pour nous accorder les couronnes de son Paradis, regarde à la justice des œuvres que nous exerçons, il nous sauve à cause de nous, à cause de nos services, à cause de nos merites, qui l'obligent à nous recompenser de sa gloire. Mais s'il regarde à la justice de la Foi, ce n'est plus desormais à cause de nous qu'il nous sauve, c'est à cause d'un autre qui a satisfait pour nous, & en nôtre place, à cause d'un pleige qui lui a payé nôtre dette, à cause de J. CHRIST son Fils, dont nous imputant l'obeissance, il nous veut bien ouvrir son ciel, en consideration de celui qui est venu nous l'acquérir, par le prix inestimable de son sang. Ainsi vous voyez qu'en cet égard les œuvres & la Foi se contrarient, en ce que le droit de celles-là consiste dans une justice qui nous est propre & personnelle, qui est en nous; mais le droit de celle-ci se trouve dans une justice étrangere, qui est hors de nous, & qui ne devient nôtre que par l'imputation gratuite qui nous en est faite.

Mais pour vous mettre encore ceci plus clairement devant les yeux, il faut vous représenter le salut sous l'idée d'une donation,  
com-

comme étant véritablement une donation de Dieu. C'est là proprement ce qui développera ce mystère ; car il y a une fort grande différence entre un don & un salaire. Pour obtenir & remporter un salaire proprement ainsi nommé, que faut-il faire ? Il faut agir, il faut travailler, il faut fournir sa tâche, il faut accomplir l'œuvre qui est imposé. Mais pour obtenir un don & en jouir, que faut-il faire ? Rien, sinon accepter la donation, & la recevoir. Voilà tout. L'acceptation seule est ce qui en rend effectivement jouissant, & qui donne le droit aux biens donnez. Il en est justement comme d'un ouvrier à loüage, & d'un pauvre qui vit d'aumônes ; car un ouvrier pour toucher sa paye, doit faire son travail, & ce n'est qu'en vertu de l'œuvre qu'il a faite, qu'il peut prétendre à l'argent de celui qui l'employe ; mais un pauvre, pour jouir d'une aumône, quand elle lui est présentée, n'a qu'à rendre la main, & à la recevoir, la réception seule est ce qui l'en rend possesseur. C'est ainsi, Mes Freres, qu'il faut considerer le salut, ce n'est pas un salaire, que nous puissions exiger de la justice de Dieu ; c'est un don qui vient de sa charité, de sa liberalité, & de sa grace. Si c'étoit un salaire, nos œuvres nous y donneroient le droit, & nous pourrions le demander en vertu de nos bonnes actions ; mais étant un don, nous n'avons qu'à le recevoir, & notre acceptation seule est ce qui fait le droit que nous y avons. Voilà comme il faut com-

pren-

prendre que nous sommes sauvez par la Foi, entant que la Foi est l'acceptation du don de Dieu. Le salut est la donation de ce grand & liberal bienfaiteur, la Foi est l'acceptation que nous en faisons. Car qu'est-ce que croire, sinon recevoir le salut que Dieu nous offre, les promesses qu'il nous fait, le Sauveur qu'il nous presente en la personne de son Fils, le merite qu'il nous propose dans son obeissance & dans sa justice? C'est y donner son consentement, y souscrire, y acquiescer, par une vraye persuasion de nôtre esprit. Croire donc est proprement accepter la donation de l'Eternel, & par consequent nous sommes sauvez par la Foi: tout de même qu'un homme jouit d'un bien qu'on lui a donné, en vertu de l'acceptation qu'il en a faite.

Mais, direz-vous, est-ce que la Foi merite que Dieu nous sauve? Non; car Saint Paul joint ici la Foi à la grace. Nous sommes sauvez par grace, par la Foi; & par consequent il oppose la Foi au merite, puis que la grace & le merite sont incompatibles, & se chassent d'un même sujet. Celui qui merite ne tenant pas les choses de grace, & celui qui les tient de grace ne les devant pas à son merite. Ceci s'explique encore par l'exemple des donations; car on entre, disons-nous, en jouissance d'un don par l'acceptation qu'on en fait. Est-ce que cette acceptation merite le don? Non certes; car à ce compte, celui qui reçoit, rendroit celui qui donne son redevable; il le met-

mettroit à retour. Ce seroit lui qui obligeroit, au lieu que c'est le donateur qui oblige l'autre, par le bien & la faveur dont il a la bonté de le gratifier. Comment est-ce donc que l'acceptation valide le don, & en fait jouir? Ce n'est pas qu'elle le merite; mais c'est une condition sans laquelle la donation seroit nulle, & demeureroit sans effet. De même la Foi ne merite pas le salut; mais c'est une condition sans laquelle nous n'y aurions point de part, parce qu'il ne seroit pas raisonnable que Dieu l'accordât à des personnes qui n'en voudroient point, qui le rejetteroient, qui le fouleroient aux piez, & qui s'en rendroient indignes par un mepris injurieux. Ainsi la Foi nous sauve comme une condition requise seulement, & non comme une cause meritoire.

Mais, repliquez vous, Dieu requiert aussi les œuvres comme des conditions nécessaires au salut. Il semble donc que les choses sont égales en cet égard, & qu'on peut dire que nous sommes sauvés par les œuvres, aussi bien que par la Foi. O, Mes Freres, ce n'est pas de même, & il faut ici reconnoître une grande difference entre la Foi & les œuvres; car vous remarquerez qu'il y a des conditions de deux sortes; les unes qui precedent, & les autres qui suivent. Par exemple dans le mariage il y a une condition precedente, qui est le consentement des parties; car on n'épouse pas une personne malgré elle, & là où l'on feroit voir de la violence, & de la force, on  
ne

ne reconnoîtroit point de vrai lien. D'où vient la maxime établie de tout tems parmi toutes les nations du monde, que le consentement fait le mariage. Il y a d'autres conditions qui suivent, comme les soins, les services reciproques, les complaisances mutuelles, sur tout la fidelité conjugale, sans laquelle Dieu lui-même permet de rompre le mariage par le divorce, & de repudier la femme adulateuse : & ces deux conditions sont extrêmement différentes; car les conditions précédentes font les choses, & en établissent le droit; mais les subsequentes non, puis qu'elles ne viennent qu'après la chose faite & exécutée. Ainsi les soins, les services, la complaisance, la fidelité même, ne sont pas ce qui fait le mariage, puis que ce sont seulement des suites de cette union, qui est accomplie réellement entre les parties, avant qu'elles soient en état de se remontrer, & de se prouver leur fidelité. Mais ce consentement est ce qui fait effectivement cette union, comme une chose qui la précède, qui en conclut les accords, & qui en donne les droits. Apliquez cela, Mes Freres, à la Foi & aux bonnes œuvres. La Foi est la condition précédente à la possession du salut, parce que c'est elle qui nous unit au Sauveur du monde : c'est elle qui fait notre mariage spirituel avec lui, qui nous fait entrer dans la communion de ses biens, & dans la participation de ses benefices, pour être revêtus de sa justice, & de son obeissance.

Mais

Mais les bonnes œuvres ne sont que des conditions subséquentes, qui suivent ; qui suivent nôtre union avec le Seigneur J E S U S, & ne viennent qu'après nôtre engagement à ce saint & divin Époux. Toutes les œuvres que nous faisons avant que d'être à lui par la Foi, étans toutes mauvaises, vicieuses, & reprobées. Il n'y a que les suivantes que nous faisons après que nous sommes à lui, qui puissent être bonnes & agreables à Dieu. Par conséquent la Foi est ce qui nous sauve, comme une condition precedente qui nous donne droit au salut, en nous mettant dans la communion du Redempteur ; mais on n'en peut pas dire de même des bonnes œuvres. Ce n'est pas par elles que nous sommes sauvez, parce que déjà nous sommes sauvez, quand nous venons à faire de bonnes œuvres. Déjà nous sommes à J. C H R I S T, & par lui en possession de la grace salutaire ; car qui a le Fils à la vie. Ayant donc ce Fils éternel, par le moyen de la Foi qui nous incorpore à lui, il est infailible que nous avons cette vie spirituelle & regenerée, qui nous sauve actuellement de nôtre perdition, & nous en retire. Ainsi les bonnes œuvres sont des suites seulement de nôtre salut, & c'est pourquoi elles ne peuvent pas nous y donner le droit, puis que le salut est actuellement à nous. J E S U S nous est conféré, son merite imputé, son Esprit communiqué, sa redemption appliquée, sa vocation efficacement executée en nous, avant que

v. Jean  
f. 12.

que nous ayons la capacité de faire la moindre œuvre qui soit bonne & vertueuse. De là vient que Saint Augustin posoit autrefois cette maxime très-vertueuse, que les bonnes œuvres suivent celui qui est justifié, mais qu'elles ne precedent pas celui qui est à justifier. Avouons donc que nous sommes sauvés par la Foi, & non par les œuvres, comme nous l'enseigne ici Saint Paul; par la Foi, parce qu'étant l'acceptation de la grace, elle precede nôtre union à J. CHRIST, & nôtre justification en son sang, non par les œuvres, parce que les œuvres ne viennent qu'en consequence, & à la suite de ce grand salut, qui nous est accordé en J. CHRIST; elles en sont l'effet & non la cause, ni la condition antecedente. Par la Foi nous recevons, & c'est la premiere chose qui nous arrive, pour avoir part à la grace qui nous est offerte; mais par les œuvres nous agissons, & c'est de quoi nous ne sommes capables qu'après la grace reçue.

Aussi Dieu nous a-t-il voulu faire conoître par diverses choses, que le droit au salut nous appartient, non entant que nous agissons, mais que nous recevons. Car c'est ce qui fut parfaitement bien signifié par ce memorable serpent d'airain, que Moïse érigea dans le desert. Comment est-ce que les Israélites en étoient guéris? C'étoit seulement par la vuë en le regardant, & la vuë n'est pas tant une action qu'une passion, puis qu'elle se fait par la reception des images qui entrent dans l'œil,



pour nous apprendre que le salut, ce vrai remède à nos maux, ne s'acquiert point par nos actes, ni par nos œuvres, mais par la réception de la grace de Dieu, & du mérite de CHRIST. Cela même paroît par la subsistance de ce peuple dans le desert; car comment y vivoit-il? Etoit-ce de son travail en agissant, en s'occupant au labourage ou au négoce, ou en gagnant sa vie à la sueur de son visage par l'industrie de son esprit, ou par l'œuvre de ses mains? Nullement certes. C'étoit seulement en recevant ce pain merveilleux qui leur étoit envoyé du ciel, & qui pleuvoit tous les matins à la porte de leurs tabernacles. Comment encore est-ce qu'ils obtinrent la possession de la Canaan, fût-ce par leurs peines & par leurs labeurs, chacun ayant la portion qu'il avoit defrichée, cultivée, & mise en état de porter du fruit? Point du tout. Ce fut par sort, en recevant simplement le don de Dieu, le présent & la distribution qu'il leur en faisoit. Tout cela fait voir que le droit au salut s'obtient, non en agissant par nos œuvres, mais en recevant par la Foi. Ainsi l'Apôtre a donc parfaitement bien joint ici la grace & la Foi; la grace qui donne, & la Foi qui reçoit; établissant ainsi par l'une & par l'autre de ces deux choses la vérité, qui porte que nous sommes sauvés par grace, par la Foi; par grace de la part de Dieu, par Foi de la nôtre; par la grace qui présente le salut, par la Foi qui l'accepte; par la grace pour montrer  
que

que la justice de Dieu n'y a point de part, par la Foi, pour nous enseigner que la justice de l'homme n'y contribué rien ; par la grace, afin que nous en donnions toute la gloire à la miséricorde du Pere ; par la Foi, afin que nous en attribuions tout le merite à la justice du Fils que la Foi embrasse : par la grace, afin que nous disions, Si c'est par grace, ce n'est point par œuvres ; par la Foi afin que nous ajoûtions, à celui, qui n'œuvre point, mais croit en celui qui justifie le mechant, la Foi lui est alloüée pour justice.

Encore, Mes Freres, comme ce St. Apôtre avoit un zèle incroyable pour la grace, & ne pouvoit se satisfaire sur l'établissement de ses droits, le voici qui ne se contente pas d'assurer que nous sommes sauvez par grace, *par la Foi*. Il veut ensuite remarquer expressement, que cette Foi ne vient pas de nous, & que c'est un present dont nous sommes redevables à la bonté du Dieu, qui nous sauve. Vous êtes, dit-il, sauvez par grace, par la Foi, & cela non point de vous, c'est le don de Dieu. Il est vrai que l'on pourroit rapporter ces dernieres paroles au salut en general, comme si l'Apôtre avoit dit, que ce que nous sommes sauvez, ce n'est point de nous, mais que c'est le don de Dieu ; parce qu'en effet le salut dans toute son étendue est veritablement un don du Pere celeste, une grace qui vient de lui toute entière, & dont rien ne procede de nous-mêmes. Mais néanmoins il semble

plus raisonnable d'appliquer particulièrement ces paroles à la Foi ; car l'Apôtre avoit assez établi que le salut ne vient point de nous, & que c'est un don du ciel, en disant, que nous sommes sauvés par grace ; mais parce que dans ce salut il a fait intervenir la Foi, qui est une action de nos ames, & une operation de nos esprits, de peur qu'on ne pretendit nous attribuer cette vertu, & qu'on ne s'avisât de nous en donner la gloire ; il a voulu faire voir que la Foi même est une grace, qui ne vient pas moins de Dieu que le salut, en ajoutant, Et cela non point de nous, c'est le don de Dieu. Non point de nous, c'est-à-dire, ni de nos merites, ni de nos forces ; car ce sont deux égards, ou deux endroits, par où les choses peuvent être de nous ; ou par la consideration de nos merites, & c'est ainsi qu'une recompense est de nous, parce que nos bonnes qualitez nous l'ont attirée ; ou par l'activité de nos forces, & c'est ainsi qu'un ouvrage est de nous, parce que nous l'avons fait. Mais la Foi n'est de nous, ni en l'un, ni en l'autre de ces deux manieres. Non par nos merites ; car Saint Paul a posé ci-devant que nous sommes de notre nature enfans d'ire & de colere ; si bien que de nous-mêmes nous ne meritons rien que la malediction divine. Et comment meriter la Foi, puis que ceux même, qui d'ailleurs tiennent le parti des merites, reconnoissent néanmoins qu'avant que d'avoir la Foi, il est impossible de meriter, comme l'a défini ex-  
 presse-

pressément le Concile de Trente? Non aussi par nos forces, puis que nôtre même Apôtre a posé encore, que naturellement nous sommes morts en nos fautes; autant incapables par conséquent de croire, qu'un mort de voir, d'ouïr, ou de marcher, & de se relever de son sepulcre.

La Foi donc constamment n'est point de nous, c'est le don de Dieu; car c'est Dieu qui la donne, & qui la produit en nous par la vertu de son Esprit illuminant salutairement les nôtres. Ce fut lui qui ouvrit le cœur à Lydie pour croire à la predication de Saint Paul. Ce fut lui qui fit conoître à Saint Pierre le mystere d'un Dieu manifesté en chair; d'où vient que cet Apôtre ayant fait cette belle confession, Tu es le CHRIST le Fils du Dieu vivant, JESUS lui repartit aussitôt, Tu es bienheureux, Simon fils de Jona; car la chair & le sang ne t'ont point revelé ces choses: mais mon Pere qui est aux cieux. C'est lui qui selon sa volonté libre & independante cache ces choses aux sages & aux entendus; & les revele aux petits enfans, Il est ainsi Pere, parce que Matth. 16: 17. tel a été ton bon plaisir. Ibid. 11: 15.

La Foi donc est le don de Dieu. C'est ici; Mes Freres, ce qui nous decouvre une grande & admirable difference entre les deux Alliances de Dieu, la vieille & la nouvelle, celle de la Loi, & celle de l'Evangile; car sous la Loi les conditions que Dieu demandoit étoient de pures conditions, dont il laissoit l'execution

aux hommes. Il demandoit les œuvres, l'obéissance pleine & parfaite à tous ses commandemens, & il laissoit à l'homme d'y satisfaire, ce qui ne pouvoit manquer de le convaincre de son impuissance, parce qu'il sentoit bien qu'il ne pouvoit pas s'acquiescer de cette parfaite justice qui étoit exigée de lui. C'est pourquoi cette Alliance ainsi considérée en elle-même, ne pouvoit causer que du trouble, de la frayeur & de la confusion aux consciences, par la conviction infaillible de leurs défauts; d'où vient que la Loi est appellée le ministère de condamnation & de mort, parce qu'elle condamnoit les hommes à une mort certaine & inévitable; en leur demandant une condition qu'ils ne pouvoient accomplir: mais loué soit Dieu, Mes Freres, qui a voulu traiter une seconde Alliance meilleure & plus favorable; car la condition qu'il y stipule n'est pas simplement une condition qu'il nous laisse à executer, c'est de plus une promesse, c'est un don. Dieu lui-même faisant en nous ce qu'il nous demande par un excès de bonté & de miséricorde envers sa pauvre creature, qui sans cela n'auroit jamais eu de part au salut. Il nous demande la Foi, & il nous la donne lui-même, la produisant charitablement en nous, par la vertu celeste de son Saint Esprit.

C'est là l'insigne avantage de l'Alliance de grace, Dieu y donne tout ce qu'il y demande. Il demande un pleige qui nous cautionne envers lui, & il nous l'envoie du plus haut des cieux.

cieux. Il demande une victime qui porte nos pechez, & qui meure pour nous, & il nous la fournit. Il demande de la repentance, de l'amendement, de la Foi, de la sainteté, de la perseverance; & il forme lui-même toutes ces vertus en nous. Aussi étoit-ce ce merveilleux privilege de la Nouvelle Alliance, qu'il remarquoit lui-même, & qu'il predisoit dans ces belles paroles du Prophete Jeremie, rapportées par l'Apôtre aux Hebreux: C'est ici l'Alliance que je traiterai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Eternel, je mettrai ma Loi au dedans d'eux, & l'écrirai dans leurs cœurs. Voyez la difference de cette Nouvelle Alliance d'avec la precedente; car dans celle-là, dans la vieille Alliance Dieu n'avoit écrit sa Loi qu'au dehors de l'homme, en des pierres, en des tables mortes & insensibles, où elle ne produisoit rien, où elle ne consistoit qu'en des lettres & des caracteres seulement: mais sous la seconde, il devoit écrire sa Loi, sa nouvelle Loi de la Foi au dedans, sur les tables interieures du cœur, pour y être gravées profondément, & y produire des sentimens vifs & efficaces de sainteté, envers Dieu & envers les hommes.

*Jerem.*  
31:33.  
*Heb. 8:*  
10.

D'où resulte une autre difference infiniment considerable entre ces deux Alliances, c'est que l'une n'eut point d'effet, elle n'amenoit rien à la perfection, elle ne sanctifioit personne. Pourquoi? Parce que Dieu laissoit à l'homme à executer la condition qu'il lui de-

mandoit. Et c'est pourquoi aussi il s'est enuyé de cette ancienne Alliance, il l'a cassée & annulée, comme ne pouvant vivifier ceux à qui elle s'adressoit. Mais il n'en est pas de même de la seconde, c'est une Alliance salutaire qui produit infailliblement son effet, & qui ne manque point à sanctifier les consciences, parce qu'il y a accompli lui-même la condition qu'il demande. Il y donne la Foi qu'il exige, il y produit la sainteté qu'il stipule, il y engendre la charité qu'il requiert, il y crée la persévérance qu'il ordonne. En un mot, il y donne non seulement le salut, mais tous les moyens qui y conduisent, & qui sont nécessaires pour y parvenir : d'où vient aussi que cette Alliance n'est plus sujette à être enfreinte & abrogée comme l'autre, mais qu'elle durera toujours. Elle demeurera ferme & inviolable sans changer jusques à la fin, comme Dieu le remarquoit expressément dans ce même

*Jer.* 32:  
40:

me Jeremie, en disant, Je traiterai avec eux une Alliance éternelle, que je ne me retirerai point d'eux, parce que je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se détournent point de moi. C'est donc ainsi que la Foi est le don de Dieu, parce qu'encore que ce soit une condition exigée du Souverain : néanmoins c'est en même tems un don qu'il fait conformément à la nature, & à la vertu de la Nouvelle Alliance, sous laquelle Dieu est si bon, que d'accomplir ce qu'il prescrit.

Pour mieux juger de ce don incomparable,

il

il faut y remarquer trois qualitez , qui font conoître de quelle maniere il vient de Dieu ; la premiere , c'est qu'il est particulier , la seconde , c'est qu'il est gratuit ; la troisiéme , qu'il est plein & entier. Premièrement c'est un don particulier , particulier aux Elus de Dieu qu'il a choisis & predestinez dans le conseil de sa grace , pour les rendre participans de sa gloire. C'est à ceux-là seuls que ce don inestimable est reſtraint , par une faveur non commune , qui les distingue des autres. Car , comme dit Saint Paul au troisiéme de la seconde aux Theſſaloniens , *la Foi n'est pas de tous* , c'est-à-dire , qu'il n'est pas donné à tous de croire ; & c'est pourquoi la Foi est nommée , *la Foi des Elus de Dieu* , comme étant propre Tit. 1. & particuliere aux predestinez : comme procedant de l'élection éternelle , qui en est la source & la cause. Aussi voyez vous que dans le Livre des Actes il est formellement remarqué ; que *ceux-là crurent qui étoient ordonnez* Act. 13 : *à la vie éternelle.* D'un grand nombre d'au- 48. diteurs qui écontotent dans Antioche le Saint Docteur des Gentils ; les uns reçoivent sa predication avec Foi ; & se convertissent ; les autres la rejettent avec une incredulité invincible , & s'emportent dans des blasphêmes furieux contre l'Evangile. Quelle est la raison de cette diversité ? C'est , dit l'Écriture , que les uns étoient ordonnez à la vie éternelle , & les autres non. La Foi donc est seulement particuliere aux Elus , elle n'est donnée qu'à eux ,



& ce don salutaire ne passe point le nombre de ceux qui sont écrits & enregistrez dans le livre de vie. Il est bien vrai, que plusieurs qui ne sont pas élus, croient d'une foi historique, qui s'attache purement à savoir les faits, les narrations, les doctrines, & les preceptes contenus dans l'Écriture, ou d'une foi temporelle, qui embrasse pour un tems les mystères de l'Évangile, & la profession de la vérité, mais qui l'abandonne ensuite quand la tentation vient à les secourir un peu fortement, montrant par là qu'ils n'étoient point enracinez en J. CHRIST, & qu'ils ressembloit à ces arbres qui n'ayant point de fortes & profondes racines dans la terre, tombent quand les grans coups de vent viennent à les entreprendre, & à souffler contre eux avec violence. Mais pour la vraie Foi justificante, elle ne se trouve assurément que dans les ames éluës, & c'est pourquoi cette Foi ne manque, ne succombe jamais tout-à-fait, parce que l'élection d'où elle procede est ferme & invariable. Ceux que Dieu a aimez de cette maniere, il les aime jusques à la fin, il ne les abandonne jamais, si bien que leur Foi est une Foi constante & perseverante; de laquelle on peut dire en bien plus forts termes, que de la vaine vertu de cet ancien Caton, qu'on détourneroit plutôt le soleil de sa course, qu'elle de son train & de son chemin. C'est un roc inébranlable; c'est une pierre contre laquelle les portes d'enfer ne sauroient prevaloir, parce que

que c'est un de ces dons de Dieu qui sont sans repentance, comme étans réservés pour ceux qu'il appelle selon son propos arrêté & immuable.

La seconde qualité de ce don merveilleux, c'est qu'il est absolument gratuit, comme l'élection d'où il vient est de pure grace. Il ne ressemble pas aux présens des hommes, qui ne sont pas toujours de ce caractère & de cette espèce; car souvent les hommes donnent, ou par obligation, ou par reconnoissance, & quelquefois même par contrainte. Ils donnent, parce qu'ils s'y trouvent engagez, ou par la parenté, ou par l'alliance, ou par les services qu'on leur a rendus, ou par l'amitié qu'on leur a témoignée, ou même pour les bons offices qu'ils prévoient, ou qu'ils espèrent qu'on leur pourra rendre, de sorte que leurs présens ne sont qu'un trafic & un commerce; ils donnent afin qu'on leur donne. Il se trouve même quelquefois qu'ils gagnent à donner, & que pour un présent de peu de valeur, ils s'attirent de riches reconnoissances: si bien que de leurs dons ils se font un gain, & un secret merveilleux de s'attirer les libéralitez d'autrui, comme ceux qui avec un petit apât, & une légère amorce, font une pêche considérable. Mais il n'entre rien de tout cela dans le précieux don de la Foi; car avant que Dieu nous la donnât, nous n'avions avec lui, ni union, ni alliance, nous n'avions pour lui, ni amitié, ni considération, nous ne lui avions

ren-

rendu, ni respect, ni service; & ce n'est pas non plus qu'il prevoye, que nous lui en rendrons dans la suite; car tout ce que nous faisons de bon & de saint, après avoir reçu la Foi, est encore un autre don de Dieu, qui ne vient pas moins de lui que la Foi même; de sorte que ce ne peut pas être la cause ou le motif de son premier don, puis qu'il en faut un nouveau, pour nous rendre capables de continuer à bien vivre. Ainsi la Foi est un présent absolument gratuit, & c'est ce que l'Apôtre dit aux Philippiens, que Dieu leur avoit donné gratuitement de croire en J. CHRIST. Gratuitement sans aucune consideration de leurs personnes.

Enfin j'ai dit que ce don est plein & entier; car quand Dieu nous en gratifie, il ne fait pas comme les hommes qui souvent ne donnent qu'en partie seulement, en fournissant un quart, ou un tiers, ou une moitié de la somme, ou du secours dont nous avons besoin, & nous laissant ensuite à faire le reste. Il est vrai que plusieurs veulent que Dieu nous donne la Foi de cette manière, se contentant seulement d'accorder aux hommes une certaine grace générale & suffisante, avec laquelle ils peuvent croire s'ils veulent, laissant ensuite au franc arbitre de chacun à se déterminer comme bon lui semble; de sorte que selon eux la capacité de croire vient bien de Dieu, mais l'acte même de la Foi, & la détermination particulière de la volonté, vient de l'homme qui

qui se tourne comme il lui plaît, & comme il le juge à-propos. C'est là un reste de la presumption de l'esprit humain, qui n'osant & ne pouvant tout ravir à Dieu, tâche au moins à partager avec lui. La grace nous inspire d'autres sentimens; elle nous assure que Dieu ne nous donne pas la Foi à demi, mais qu'il la produit en nous toute entiere, n'en laissant rien à faire sans lui à nos propres forces: car vous voyez dans nôtre Texte, qu'il ne nous propose pas seulement la Foi comme un don; mais comme un don qui ne vient point de nous. *Et cela, dit-il, non point de nous,* c'est le don de Dieu. Où vous remarquez qu'il opose ces deux choses, venir de nous, & être le don de Dieu. Il faut donc nécessairement, ou que l'acte de la Foi ne soit point un don du Seigneur, ce qui est donner le dementi à Saint Paul, ou qu'il ne vienne point de nous & de nôtre franc arbitre, comme ces gens se le veulent imaginer. Aussi comment ce grand Apôtre pourroit-il dire, Qui est-ce qui te discerne, qui est-ce qui met difference entre toi & un autre; s'il étoit vrai que l'acte de la Foi fût l'effet & la production de la volonté humaine? Car le croyant, ne diroit-il pas, & n'auroit-il pas raison de dire, c'est moi qui me discerne, c'est moi qui par le bon usage de ma liberté, & la determination propre de mon cœur, me suis distingué des incrédules? C'en est pas la grace qui a fait cette difference; car la grace est generale & commune à tout,

1. Cor.  
4:7.

tous, chacun en a suffisamment pour croire s'il vouloit. Ce que je croi donc plutôt que les autres, ne vient point de cette grace, que tous ont universellement avec moi ; mais cela vient de moi-même, qui par le choix & l'inclination de ma volonté, me suis resolu à prendre le parti de J. CHRIST.

Ainsi l'homme fidele & juste auroit sujet de se glorifier de sa Foi, comme de son ouvrage, contre ce que dit ici l'Apôtre, & cela non point de nous, c'est le don de Dieu, *afin que nul ne se glorifie.* Car en effet c'est ôter à l'homme tout sujet de se glorifier en soi-même, d'établir le salut par la grace, & par la Foi donnée de Dieu ; car si le salut vient de la grace, ce n'est donc point de nos œuvres, & dès là nous ne pouvons nous l'attribuer, ni nous en vanter. S'il procedoit de nos œuvres, nous pourrions nous en donner l'honneur & la gloire, suivant ce qui est dit au quatrième des Romains : Si Abraham a été justifié par les œuvres, il a de quoi se vanter ; mais si nous le tenons de la grace, c'est à Dieu seul qu'en appartient la louange. Ce nous est un sujet d'admirer & de benir sa misericorde, & non d'applaudir à nôtre merite. Mais encore, si le salut venant de la grace, au moins la Foi par laquelle nous le recevons venoit de nous, peut-être y auroit-il encore quelque endroit par où nous pourrions avoir quelque opinion de nos forces ; mais cette Foi même n'est point de nous, c'est le don de Dieu ; & sur quoi donc fon-

fonder la moindre imagination qui tendit à nous glorifier; le moindre partage entre Dieu & nous; la moindre, je ne dirai pas, concurrence, mais la moindre petite pretention de la creature, pour avoir part avec son Createur à l'œuvre de nôtre salut? Non, non, Mes Freres, le tout generalement & absolument est de Dieu. Tout sans exception & sans reserve: salut, grace, Foi, tout est de Dieu, rien de l'homme. Dieu & l'homme sont bien deux causes subordinées, comme l'ame & le corps, dont l'un ne fait rien que par les mouvemens, les impulsions, & les influences de l'autre, qui l'anime & le vivifie. Mais ce ne sont pas deux causes collaterales, qui concourent, chacune par sa vertu propre, à la production du même effet; comme deux corps qui portent un même fardeau, ou qui poussent à une même rouë. C'est pourquoi, comme la gloire d'un ouvrage se donne à la cause principale qui le produit, à l'ouvrier, & non à l'outil, ou à la cause instrumentale, qui lui est sousordonnée. Aussi l'honneur de nôtre salut appartient à Dieu, qui en est la veritable cause, & non à l'homme, qui n'est que l'organe de son operation. *Afin que nul*, NUL ne se glorifie, dit ici nôtre Saint Apôtre.

Voilà, Mes Freres, comme Dieu se declare ennemi de la gloire de l'homme, il la deteste, il ne la peut souffrir, il en fait l'objet de son averfion la plus forte. Et il ne faut pas s'en étonner; car la gloire de l'homme est un lar-  
cin

cin de celle de Dieu. Autant que l'homme s'en attribue, autant il en derobe à son Dieu, à qui elle appartient toute entière; & c'est là un larcin qui lui est insupportable, parce que lui ravir sa gloire, c'est lui ravir tout, & ne lui laisser rien. Pourquoi? Parce qu'il ne revient rien à Dieu de toutes les œuvres qu'il fait que sa gloire, il n'en retire point de profit, parce que nôtre bien ne va point jusqu'à lui, & qu'il possède en lui-même, comme dans un fond éternel & infini, tous les biens, tous les trésors, tous les avantages, & toutes les perfections imaginables. Il ne peut donc recueillir aucun fruit de tout ce qu'il produit, que l'honneur qui lui en est dû: si bien que lui disputer sa gloire, pour se la donner à soi-même; c'est lui enlever tout-d'un-coup tout son revenu, tout ce qu'il retire de ses actions. C'est pourquoi ce grand Dieu, qui est souverainement jaloux de sa gloire, & qui proteste de ne la point donner à d'autre, s'opose en tout à celle de l'homme, & ne peut souffrir qu'il se glorifie de rien, parce que tous ses avantages venans de lui, il veut qu'il lui en rende l'honneur, & qu'il ne le prenne pas pour soi-même. Que le sage, dit-il, ne se glorifie point en sa sagesse, que le fort ne se glorifie point en sa force, que le riche ne se glorifie point dans ses richesses; mais que celui qui se glorifie, se glorifie au Seigneur. Que si cela est vrai en toutes choses, à plus forte raison du salut qui est dû à Dieu encore plus particulièrement que tout le reste;

car

*Jer. 9:*  
23.

car c'est là-dessus que nôtre Apôtre s'écrie, Qu'as-tu que tu ne l'ayes reçu, & si tu l'as reçu <sup>1. Cor.</sup> pourquoi t'en glorifies-tu, comme si tu ne l'a- <sup>4:7.</sup> vois point reçu? Dieu donc nous a sauvés par grace, par la Foi, & cela non point de nous, c'est le don de Dieu, non point par œuvres, afin que nul ne se glorifie.

Ce n'est pas, Mes Freres, pour rendre les bonnes œuvres inutiles, ou en combattre la nécessité, ou l'importance, ou le fruit, comme si en prêchant la grace & la Foi, on aneantissoit les œuvres saintes, & qu'on ouvrit la porte aux pechez. Nous vous ferons voir le contraire dans le Texte suivant, qui est proprement le Texte des œuvres, où St. Paul en fait voir, & l'excellence, & l'usage, en disant que nous sommes l'ouvrage de Dieu, étans créés en J. CHRIST à bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y cheminions. Ce sera là que nous purgerons nôtre doctrine, de tout ce qu'on nous peut imputer sur ce sujet. Mais comme nôtre Texte aujourd'hui est le Texte de la grace, nous nous arrêterons simplement à la grace, & finirons par les sentimens que cette bienheureuse grace doit produire en nous.

Il y en a deux principaux que nous devons avoir éternellement gravés dans nos consciences, le premier est l'humilité, pour ne chercher jamais à nous attribuer nôtre salut, mais le rapporter uniquement à ce grand Dieu, qui en est l'auteur, afin que nul ne se glorifie. Ne



lui faisons jamais cet outrage de nous glorifier à son prejudice ; ce seroit un larcin & un attentat qu'il ne nous pardonneroit jamais , comme il l'a fortement déclaré par l'exemple de ce Pharisien superbe qui se glorifiant soi-même , & se vantant de ses bonnes œuvres , fut rejeté de lui avec indignation , au lieu que l'humble Péager se condamnant soi-même , se frappant la poitrine dans le sentiment de son indignité , & cherchant tout son salut dans la seule miséricorde de Dieu , lui fut agreable , & descendit du temple justifié dans sa maison. Cherchons donc nôtre gloire dans l'abaissement , dans l'aneantissement , dans le renoncement à nous-mêmes , pour ne nous glorifier qu'en Dieu seul , qui a voulu nous sauver par le seul motif de son infinie miséricorde. Donnons le tout à la grace , rien au merite de l'homme , rien à ses vertus , rien à ses œuvres , rien à ses forces imaginaires , rien à ses bonnes dispositions prétenduës ; tout à la grace de Dieu qui en est la source , la cause , & la raison. Et quand nous nous considerons nous-mêmes , si nous trouvons dans nos personnes quelque chose de bon , quelque chose de louable , quelque qualité qui nous donne lieu de pretendre aux benedictions du ciel , disons toujours avec St. Paul , & faisons nôtre devise de cette belle parole : Ce n'est pas moi ; mais la grace de Dieu qui est en moi. Il faut qu'il croisse , & que je sois amoindri , disoit Jean Baptiste , en parlant de soi , & de J. CHRIST son divin maître. Tout hom-

homme de bien en doit dire autant, en parlant de foi & de Dieu. Il faut qu'il croisse ce grand Dieu, il faut qu'il soit exalté par la louange de tout le bien qui peut être en nous. Il faut qu'il en reçoive toute la gloire, & tous les éloges; mais pour nous, il faut que nous soyons amoindris par la profonde humiliation de nous-mêmes, en reconnoissant que nous ne sommes rien, que nous ne pouvons rien devant Dieu, & que s'il y a quelque bien en nous, c'est un pur effet de sa liberalité, c'est un don de sa grace, dont nous lui sommes entièrement redevables. Point d'opinion donc de nos merites. Dieu nous en garde, si ce n'est dans le sens de Saint Augustin, qui disoit, que Dieu couronne nos merites, quand il couronne en nous ses dons; car comment meriter par les dons de Dieu? C'est Dieu qui merite de nous, en nous comblant de ses biens; mais pouvons-nous meriter de lui en recevant ses faveurs? Un pauvre merite-t-il de celui qui lui donne charitablement l'aumône? Un sujet merite-t-il de son Prince & de son Roi, par les graces qu'il lui accorde. Au contraire il lui en devient infiniment obligé, & quand il perdrait ensuite son sang & sa vie pour son service, il ne pourroit encore assez reconnoître la bonté royale de son Souverain, qui a daigné le gratifier des marques de sa bienveillance; combien moins pourrions-nous meriter de nôtre Dieu, nous pauvres & miserables creatures, qui tenons tout de lui par voye d'aumône & de charité;

nous chetifs & indignes sujets, qui sommes incomparablement moins au prix de ce grand Roi éternel, que le plus petit vermisseau n'est devant le plus puissant Monarque du monde. Point de mérite donc de l'homme envers Dieu, perdons en à jamais la prétention & la pensée. Et si nous cherchons du mérite, que ce ne soit point dans nos œuvres, qui ne feroient tourner qu'à nôtre confusion ; mais que ce ne soit que dans la seule grace de Dieu, qui ne nous trouve pas dignes, mais qui nous rend dignes de ce qu'il lui plaît nous donner. Faisons sur la terre, ce que les bienheureux font dans le ciel, où s'ils portent des couronnes sur leurs têtes, c'est pour les jeter aux piez du trône de Dieu, de qui ils les tiennent. De même, si nous avons quelques avantages, si quelques vertus, fussent elles mêmes du prix & de l'éclat des plus magnifiques couronnes, rendons en humblement hommage à nôtre charitable donateur, en reconnoissant toujours dans un abaissement profond en sa présence, que nous lui en devons le tout, & que nous ne nous en attribuons rien à nous-mêmes.

Mais à ce sentiment d'humilité pour nos personnes, faisons en succéder un autre d'estime pour la Foi. Car puis que c'est par elle que Dieu nous sauve, & que le salut ne se communique que par la Foi ; reconnoissons que la Foi est non seulement un don de Dieu ; mais que c'est le don des dons, la grace des graces, sans laquelle toutes les autres ne sauroient

roient jamais nous amener au salut ; car St. Paul pose pour maxime indubitable, que tout ce qui se fait sans Foi est peché, & que sans elle il est impossible de plaire à Dieu. Sans elle, par consequent les aumônes les plus liberales, les charitez les plus tendres & les plus misericordieuses, les prieres les plus assiduës, les jûnes les plus austeres, les mortifications les plus humiliantes, les œuvres les plus excellentes, ne sont que des œuvres moralement bonnes, elles ne sont point salutaires & capables de donner la vie éternelle. Vains Philosophes, toutes les lumieres de vôtre sagesse, sans celles de la Foi, ne sauroient vous conduire au véritable bonheur, qui ne se trouve que dans la possession du salut. Pauvres Payens, toutes vos vertus, tous vos beaux exemples de chasteté, de sobriété, de fidelité, & de patience, toutes vos actions heroïques même, si vous les voulez ainsi nommer, ne vous mettront point au nombre des bienheureux. Elles ont bien pu vous acquerir de la reputation en la terre ; mais elles ne vous ont pas donné l'immortalité dans le ciel. Elles avoient bien le corps de la vertu ; mais elles n'en avoient pas l'ame qui est la Foi, & n'en pouvoient pas par consequent communiquer la vie. Deplorables infideles, malheureux étrangers de la communion de CHRIST, dont le grand nombre couvre une partie si considerable de la terre, que vous êtes à plaindre, toutes vos devotions, toutes vos observances, toutes vos

bonnes intentions, toutes les peines que vous pouvez prendre de bien vivre, ne vous serviront de rien. Car puisque les hommes sont sauvez par grace, par la Foi; il s'ensuit necessairement que n'ayant point la Foi, il n'y aura point de grace, ni de salut pour vous, dans l'éloignement où vous êtes du Seigneur  
J E S U S.

Benissons Dieu à jamais, Mes Freres, benissons-le de toutes les puissances de nos ames, de ce qu'il nous a ouvert la porte de la Foi, & tâchons de bien cultiver, de bien menager cette excellente vertu, qui est d'une necessité si absoluë pour le salut de nos ames. Demandons la continuellement à Dieu dans nos prieres, & lui disons sans cesse, comme les Apôtres, Seigneur augmente nous la Foi. Fortifions la tous les jours avec soin par la lecture, & par la meditation attentive de cette divine Parole, qui l'engendre & qui la nourrit. Car la Foi est de l'ouïe, & l'ouïe de la Parole de Dieu. Servons nous utilement de cette Foi, pour embrasser ce divin J E S U S qui en est l'objet. Croyons qu'il est le C H R I S T, le Fils du Dieu vivant. Croyons qu'il est le vrai Messie promis dans les Ecritures, l'Eternel, nôtre justice, le Sauveur de l'Univers. Croyons que sa mort est la vie du monde, que son sang est la redemption du genre humain, que sa croix est l'échelle du ciel, que son Evangile est la voye du salut. Et ne me dites point que vous croyez veritablement en lui: mais que vôtre  
Foi

Luc 17:  
5.

Rom. 10:  
17.

Foi est foible, infirme, & mêlée de quantité de défauts ; que cela ne trouble point vôtre consolation & vôtre assurance, pourvu qu'au reste vôtre cœur soit bon & droit, plein d'amour & d'affection pour Dieu. Car souvenez vous que la Foi ne sauve pas entant qu'elle agit, mais entant qu'elle reçoit, c'est-à-dire, qu'elle ne nous obtient pas le salut par l'intégrité de son action ; mais par le mérite de la justice qu'elle embrasse, desorte que s'il y a de l'imperfection dans son œuvre, ne vous en alarmez point, Chretien. Ce n'est pas de ce côté-là qu'elle est salutaire & justifiante, c'est du côté de la justice de CHRIST qu'elle nous applique. Ta Foi est defectueuse, il est vrai, j'en demeure d'accord : mais la justice de JESUS-CHRIST ne l'est pas, & c'est cette justice de ton Redempteur, & non la plénitude, ou la perfection de ta Foi qui te mettra en possession du salut. Assure toi donc, dans le sentiment de tes foiblesses, assure toi parfaitement en ce grand Sauveur qui est l'objet de ta Foi. Son sang efface tes taches, son mérite cache tes défauts, son obeïssance couvre tes rebellions, sa rançon acquite tes dettes, sa mort t'obtiendra infailliblement l'immortalité & la vie. Ne crie plus dans le trouble d'une conscience inquiète & allarmée, Las ! moi miserable, qui me délivrera de ce corps de mort ? Mais dis dans le calme d'une ame tranquille & reconnoissante, Graces, graces à Dieu par nôtre Seigneur J. CHRIST, graces à celui

qui nous a sauvez par grace par la Foi. Graces au Pere qui a daigné nous accorder le salut par son immense misericorde, graces au Fils qui est venu l'acquerir par le prix de ses souffrances, graces au Saint Esprit qui nous le confere par l'efficace de sa vertu infinie. Prions ces trois divines personnes de nous remplir de plus en plus de la grace salutaire, de nous faire croître de Foi en Foi, afin qu'après les avoir embrassées ici bas par une Foi vive & sincere, nous les puissions contempler un jour par une vuë glorieuse, qui nous transforme à jamais en leur ressemblance. A ces trois adorables personnes, qui ne font qu'un seul Dieu benit éternellement, soit honneur & gloire à jamais:  
**A M E N.**

L'OU-